

DÉLIBÉRATION N° 2024.03.18

ACCUEIL MAIRIE

Effectif légal : 19 - Membres en exercice : 19 - Présents : 13 - Votants : 17

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle Saint Exupéry, en séance publique sous la présidence de Madame Lysiane LE DUC DREAN, la Maire.

Etaient présents : Lysiane LE DUC DREAN, Jean-Claude MARIE, Gérard MARCIA, Philippe BERTEMONT, Jean-Bernard MAILLARD, Pascale CLAUSER, Marie-Claude HOFFNUNG, Ludovic MAULNY, Jean-Luc VERET, Éric POTIER, Marie-Christine DEHLINGER, Françoise COUTAND, Catherine INNOCENT.

Absents excusés - Pouvoir :

Cécile MACHUREY donne pouvoir à Jean-Claude MARIE
Daniel DESCHAMPS donne pouvoir à Jean-Bernard MAILLARD
Houria BADEK donne pouvoir à Ludovic MAULNY
Philippe ONILLON donne pouvoir à Marie-Christine DEHLINGER

Absents:

Marie-Laure PAIN
Jean CHANAL

Secrétaire de séance : Pascale CLAUSER désignée à l'unanimité

Par délibération n°2023.04.04 en date du 6 avril 2023, le Conseil Municipal a approuvé le projet d'agrandissement de la Mairie pour un coût prévisionnel des travaux à hauteur de 147 230 € HT et d'une subvention DETR-DSIL à percevoir d'un montant de 40 120 €.

Madame la Maire expose à l'ensemble du Conseil que compte-tenu de l'inflation des prix des matériaux, le coût prévisionnel des travaux est estimé à 178 063,19 €, soit une augmentation du prix du projet d'environ 20%.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

ADOPTÉ à 15 Pour-2 Abstentions-0 Contre

La secrétaire de séance
Pascale CLAUSER

La Maire,
Lysiane LE DUC DREAN



*Fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre
Transmis à la Sous-Préfecture le 10 Avril 2024*

